



COMMUNE

DE

CLERY-SAINT-ANDRE

94 rue du Maréchal-Foch  
45370 CLERY-SAINT-ANDRE  
Téléphone : 02-38-46-98-98  
Télécopie : 02-38-46-98-99

E-mail : [dgs@clery-saint-andre.com](mailto:dgs@clery-saint-andre.com)

Site internet : <http://www.clery-saint-andre.com>

# CONSEIL MUNICIPAL

## du Samedi 8 Juin 2013

*Compte-rendu officiel*

# CONSEIL MUNICIPAL DE CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

## SÉANCE DU SAMEDI 8 JUIN 2013.

Le Maire de CLÉRY-SAINT-ANDRÉ, certifie avoir convoqué, le trois juin deux-mil treize, les membres du Conseil Municipal, pour une séance publique ordinaire du Conseil Municipal, qui a lieu le huit juin deux mil treize, à dix-sept heures.

### **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 4 Mai 2013.
- Création de locaux périscolaires : attribution des marchés.
- Aménagement de sécurité, route de Dry : attribution du marché.
- Contrat de la ligne de trésorerie.
- Décision Modificative Budgétaire.
- Demande de subvention.
- Soutien municipal à l'activité médicale.
- Point d'étape sur un dossier de contentieux d'urbanisme.
- Projet de Société Publique Locale portée par le Conseil Général du Loiret.
- Procédure de renouvellement de classement de l'Office de Tourisme intercommunal du Canton de Cléry-Saint-André.
- Vie des commissions municipales.
- Comptes-rendus de diverses réunions intercommunales.
- Informations diverses.
- Questions des membres du Conseil Municipal.

### **SÉANCE :**

La séance est ouverte à 17 h. 05.

### **Étaient Présents :**

- Monsieur Clément OZIEL, Conseiller Général - Maire,
- Monsieur Alain GRILLON, Madame Denise REYNAUD et Monsieur Etienne HEMOND, Adjoints au Maire,
- Mademoiselle Sylvie THIÉRY et Monsieur Lionel FRUMENT, Conseillers Municipaux Délégués,
- Mesdames Odile BOURGOIN, Josette DENIS, Messieurs Daniel ZONCA, Philippe de TRISTAN, Vincent BIGOT, Michel NOUAILLE, Conseillers Municipaux.

### **Étaient excusés et avaient donné pouvoir :**

- Monsieur Claude BOISSAY, qui donne pouvoir à Monsieur Clément OZIEL,
- Monsieur Gérard CORGNAC, qui donne pouvoir à Monsieur Alain GRILLON,
- Monsieur Gérald GOARIN, qui donne pouvoir à Monsieur Etienne HEMOND,
- Monsieur Maryvon AUVY, qui donne pouvoir à Madame Denise REYNAUD,
- Madame Maryvonne MARY, qui donne pouvoir à Madame Odile BOURGOIN,
- Monsieur Thierry TELLIER, qui donne pouvoir à Monsieur Daniel ZONCA,
- Madame Mariannick RENARD, qui donne pouvoir à Monsieur Lionel FRUMENT,

### **Étaient absents ou excusés, sans avoir donné pouvoir :**

- Monsieur Yves HEUZE, qui avait donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE, absent excusé,
- Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE,
- Madame Laëtitia BOUHOUTÉ,
- Monsieur Laurent BOURGOIN,

### **Secrétaire de séance :**

Madame Denise REYNAUD

Le procès-verbal de la précédente séance qui a été envoyé à chacun des membres du Conseil Municipal, est évoqué. Aucune remarque n'ayant été apportée, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## 1 - Création de locaux périscolaires : attribution des marchés.

Madame Denise REYNAUD, Adjointe au Maire chargé de l'Action Scolaire et de la Petite Enfance, présente au Conseil Municipal, le résultat de la mise en concurrence organisée, par marché public à procédure adaptée, en application du Code des Marchés Publics, pour la construction de locaux périscolaires en extension du restaurant scolaire.

La Commission « Action Scolaire et Petite Enfance », élargie, en charge de ce dossier, s'est réunie les 13 Mai, 27 Mai et 3 Juin 2013, pour l'ouverture des plis et l'attribution des marchés.

Parmi les quarante-deux offres reçues, pour onze lots, sont retenues :

Lot	Entreprise	Ville	Montant T.T.C.
1 – Gros-Œuvre	PRO-MAC-PIRES	Mardié / Fleury-les-A	89 158, 40 €
2 – Ossature et Charpente Bois – Menuiseries extérieures	PROUST	Josnes	141 782, 00 €
3 – Couverture Zinguerie	BORDILLON	Gien	27 010, 02 €
4 – Menuiseries intérieures faux plafonds	GAUTHIER	Orléans	55 960, 90 €
5 - Métallerie	BERNARDI	St-Jean-de-la-Ruelle	17 406, 06 €
6 – Plâtrerie Isolation	A.M.G.	Châlette-sur-Loing	34 479, 36 €
7 - Carrelages	ROGGIANI	Châlette-sur-Loing	22 346, 32 €
8 – Plomberie Sanitaires Chauffage V.M.C.	E.R.C.C.	Ingré	69 252, 10 € incluant une variante
9 – Electricité Courants faibles	BIGOT	Blois	32 901, 59 €
10 – Peinture - Sols Souples	ROGGIANI	Châlette-sur-Loing	18 158, 75 €
11 – V.R.D. - Espaces Verts	EUROVIA	Fleury-les-Aubrais	106 655, 69 €
<b>TOTAL T.T.C. :</b>			<b>615 111, 19 €</b>

Le Conseil Municipal prend acte de cette communication, et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés avec chacune de ces entreprises. Le chantier débutera le 8 Juillet prochain.

## 2 - Aménagement de sécurité, route de Dry : attribution du marché.

Monsieur Alain GRILLON, Premier Adjoint au Maire chargé de la Sécurité et de la Circulation, présente au Conseil Municipal, le résultat de la mise en concurrence organisée, par marché public à procédure adaptée, en application du Code des Marchés Publics, pour l'aménagement de sécurité de la Route de Dry.

La Commission « Sécurité et Circulation », en charge de ce dossier, s'est réunie les 28 Mai et 5 Juin 2013, pour l'ouverture des plis et l'attribution des marchés.

Parmi les quatre offres reçues, est retenue :

Lot	Entreprise	Ville	Montant T.T.C.
Unique	T.P.V.L.	Sandillon	55 008, 23 €

Le Conseil Municipal prend acte de cette communication, et autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec cette entreprise.

### 3 - Renouvellement de la ligne de trésorerie.

Monsieur Etienne HEMOND, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente au Conseil Municipal, le résultat de la consultation des établissements bancaires pour ce qui concerne le renouvellement de la ligne de trésorerie courante de la collectivité.

Parmi les quatre offres reçues, c'est la BANQUE POSTALE qui est le mieux-disant, avec les conditions suivantes :

- Montant maximal de 270 000 €
- Frais de dossiers : 325 €uros.
- Index de référence : Eonia
- Marge : 1,65 %
- Commission de non utilisation : 0,30 %.

Le Conseil Municipal valide cette proposition et autorise Monsieur le Maire ou Monsieur Etienne HEMOND, à la revêtir de sa signature.

### 4 - Décision Modificative Budgétaire.

Monsieur Etienne HEMOND, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente au Conseil Municipal, une première décision modificative budgétaire ne concernant que des petits ajustements de détails, afin de parfaire l'exécution budgétaire de ce premier semestre, et les travaux envisagés en Juillet.

Une seconde décision modificative budgétaire, plus conséquente, sera proposée dans une prochaine séance, en même temps que l'attribution de nouvelles subventions, sur certains projets municipaux de l'année.

A ce jour, il est proposé :

- 1) Pour la section de fonctionnement :

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>Objet</b>	
Article 6554	Contributions à l'intercommunalité	+ 1 565, 67 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues	- 1 565, 67 €
		<b>+ 0 € en dépenses</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>Objet</b>	
		<b>+ 0 € en recettes</b>

- 2) Pour la section d'investissement :

<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>Objet</b>	
N°188	Aménagem. intérieurs bâtiments	+ 5 000 €
N°195	Aménagement Route de Dry	+ 8,23 €
Chapitre 020	Dépenses imprévues	- 8 008, 23 €
		<b>-3 000 € en dépenses</b>
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>Objet</b>	
N°195	Aménagement Route de Dry	- 3 000 €
		<b>-3 000 € en recettes</b>

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal décide d'approuver cette décision modificative du Budget.

### 5 - Demandes de subventions.

Monsieur Etienne HEMOND, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente au Conseil Municipal, une demande de subvention :

- Au Conseil Régional du Centre, pour le projet de réhabilitation du gymnase communal – volet accessibilité –, au titre du Contrat Régional de Pays Sologne Val Sud.

Le Conseil Municipal valide cette proposition et autorise Monsieur le Maire à les revêtir de sa signature.

## **6 - Soutien municipal à l'activité médicale.**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, l'état du projet de la Communauté de Communes du Val d'Ardoux, en ce qui concerne la réhabilitation de la Maison Médicale de Cléry-Saint-André, et la recherche active de professionnels.

Pour renforcer les actions en faveur de la démographie médicale, et afin de renforcer les chances de sauvegarde de nos professionnels, il est proposé que la Commune de Cléry-Saint-André occupe provisoirement une salle de la Maison Médicale, pour une durée d'un mois renouvelable, et ainsi faciliter la collaboration entre les acteurs publics et privés, dans ce dossier.

De même, il est proposé de réserver le logement communal au dessus de La Poste, fraîchement rénové, à destination prioritaire d'un médecin. Ce local pouvant également servir, pendant les travaux de réhabilitation de l'actuelle Maison Médicale, à reloger certaines activités professionnelles.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur chacune de ces deux orientations, permettant d'affiner les modalités d'application de chacune d'elles.

## **7 - Point d'étape sur un dossier de contentieux d'urbanisme.**

Monsieur le Maire donne de l'information sur un contentieux d'urbanisme ouvert, par la Commune, auprès de l'Architecte des Bâtiments de France, en 2008, à propos de l'immeuble du 108-110 rue du Maréchal-Foch. L'un des protagonistes a été condamné à une peine d'amende de 2 000 € et une peine de remise en conformité des lieux sous astreinte d'un montant de 50 euros par jour.

Le Conseil Municipal se réjouit de cette décision de justice, en espérant que cela puisse avoir des conséquences concrètes pour les citoyens actuellement propriétaires ou locataires de ce bien.

## **8 - Projet de Société Publique Locale portée par le Conseil Général du Loiret.**

Monsieur le Maire donne de l'information sur un projet du Conseil Général du Loiret de créer une Société Publique Locale, qui a pour objectif d'intervenir au profit de collectivités publiques « actionnaires », dans plusieurs domaines d'actions relatifs à l'ingénierie territoriale.

Après qu'un premier débat se soit instauré au sein du Conseil Municipal, il est proposé de mettre ce dossier à l'ordre du jour de la prochaine séance de Conseil Municipal, pour décision.

## **9 – Procédure de renouvellement de classement de l'Office de Tourisme intercommunal du Canton de Cléry-Saint-André.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, les éléments constitutifs de la procédure de reclassement (renouvellement de classement) « une étoile » (future appellation : Catégorie III) de notre office de tourisme cantonal, implanté à Cléry-Saint-André.

Il s'agit notamment de solliciter auprès du Préfet de la Région Centre et du Loiret, la reconduction du classement « 1 étoile » (future appellation : Catégorie III) de notre office de tourisme, après avis de la Commission Départementale d'Action Touristique.

Il s'agit de confirmer la délégation de mission de service public d'accueil, d'information, d'animation et de promotion touristique locale à l'Office de Tourisme intercommunal du Canton de Cléry-Saint-André.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition de locaux avec l'Office de Tourisme du Canton de Cléry-Saint-André.

Il est proposé également de s'engager à inscrire les crédits correspondants à nos engagements.

Le Conseil Municipal valide chacune de ces propositions.

## **10 - Informations diverses :**

- Monsieur Alain GRILLON et Madame Denise REYNAUD, donnent de l'information sur le déroulé du chantier du Parvis Nord & Ouest, qui a débuté le 21 Mai dernier, jusqu'à fin août environ.
- De ce fait, le marché hebdomadaire a été déplacé, rue du Cloître (Chevet de la Basilique), depuis le 18 Juin 2013, avec quelques mesures d'adaptation d'un commun accord avec les commerçants. Une réunion de travail est fixée au 9 Juillet 2013, pour entrevoir les modalités d'une revitalisation, en augmentant le nombre de commerçants, de notre marché.
- Depuis le mois de Mai 2013, et jusqu'au 30 Septembre 2013, la déchetterie de Cléry-Saint-André est ouverte, à titre expérimental, le mercredi matin, de 9 heures à 12 heures, afin de faire face à l'affluence, sur les six autres demi-journées d'ouverture (lundi et samedi, matin et après-midi, mercredi et vendredi après-midi). Il est important de privilégier l'usage du mercredi matin, afin de pérenniser cette ouverture supplémentaire, pour l'an prochain.
- L'école maternelle publique va bénéficier d'un comptage le jour de la rentrée scolaire de septembre 2013, qui permettra à l'Education Nationale de décider, si possible, de l'éventuelle ouverture d'une 5<sup>ème</sup> Classe à l'école maternelle. Les services municipaux et la Municipalité sont d'ores-et-déjà mobilisés pour faciliter cette adaptation à mettre en œuvre entre le 3 et le 5 Septembre 2013, si cette ouverture se confirme. Une étroite collaboration s'est mise en œuvre entre l'Education Nationale, les parents d'élèves et la Municipalité, pour faciliter cette ouverture.

## **11 - Vie des commissions municipales.**

Monsieur Alain GRILLON informe que la Commission « Sécurité et Circulation » s'est réunie les 28 Mai et 05 Juin, pour la procédure de marché public « aménagement de sécurité de la Route de Dry).

Madame Denise REYNAUD informe que la Commission « Affaires Scolaires et Petite Enfance » les 13 Mai, 27 Mai et 03 Juin, pour la procédure de marché public.

La Commission « Vie Associative et Jeunesse » s'est réunie le 13 Mai 2013, pour la préparation de la Fête de Saint-André, qui aura lieu le 16 Juin, puis la Fête Nationale (13-14 Juillet 2013), puis les autres festivités municipales du mois de Septembre 2013.

## **12 - Comptes-rendus de diverses réunions intercommunales.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le contenu de différentes réunions intercommunales. Il rappelle à ce propos, la méthode de présentation orale de ces activités intercommunales. Les délégués intercommunaux sont invités à proposer des interventions de quelques minutes sur un sujet particulier, qui fait partie de l'actualité intercommunale.

### **• La Communauté de Communes du Val d'Ardoux (C.C.V.A.) :**

La Commission « Culture – Education » s'est réunie les 24 Mai et 7 Juin 2013, à Cléry-Saint-André, sous la Présidence de Madame Denise REYNAUD et en présence de Mesdames Josette DENIS et Sylvie THIERY. Elle se réunira, à nouveau, le 5 Juillet 2013, à Cléry-Saint-André.

Le Bureau Communautaire s'est réuni le 27 Mai, à Cléry-Saint-André, en présence de Madame Denise REYNAUD et de Messieurs Claude BOISSAY et Clément OZIEL et se réunira à nouveau, les 20 Juin et 1<sup>er</sup> Juillet 2013, à Cléry-Saint-André.

La Commission « Economie Tourisme » s'est réunie le 29 Mai 2013, à Cléry-Saint-André, sous la Présidence de Monsieur Claude BOISSAY, et en présence de Madame Maryvonne MARY et de Monsieur Thierry TELLIER. Plusieurs dossiers relatifs à la zone d'activités de la Métairie ont été examinés.

Le Conseil Communautaire s'est réuni le 30 Mai 2013, en présence de Madame Denise REYNAUD, Messieurs Claude BOISSAY, Gérard CORGNAC, Gérald GOARIN, Alain GRILLON, Etienne HEMOND, Michel NOUAILLE, Clément OZIEL, Thierry TELLIER et Daniel ZONCA. Il se réunira à nouveau, les 11 Juillet et 12 Septembre 2013, à Cléry-Saint-André.

Le Marché de Potiers se déroule les 15-16 Juin 2013, à Jouy-le-Potier.

La Commission « Sécurité Prévention » se réunira le 19 Juin 2013, à Dry.

La Commission « Sports » se réunira les 26 Juin et 3 Juillet 2013, à Dry, pour le projet de construction d'une salle de tennis, à Cléry-Saint-André.

- ***Le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de Cléry-Saint-André, Mareau-aux-Prés, Mézières-lez-Cléry et Les Muids de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (C3M) :***

Le Bureau s'est réuni le 23 Mai 2013, à Mézières-lez-Cléry, sous la Présidence de M. Alain GRILLON.

La Commission « DSP » s'est réunie le 23 Mai 2013, à Mézières-lez-Cléry, sous la Présidence de Monsieur Alain GRILLON et en présence de Messieurs Gérard CORGNAC, Etienne HEMOND et Daniel ZONCA. Elle se réunira à nouveau le 21 Juin 2013, à Mézières-lez-Cléry.

Le Comité Syndical se réunira le 24 Juin 2013, à Mézières-lez-Cléry.

- ***Le Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (S.M.I.R.T.O.M.) de la Région de Beaugency.***

Le groupe de travail « déchetteries » s'est réuni le 4 Juin 2013, à Saint-Ay puis à Cléry-Saint-André, en présence de Messieurs Alain GRILLON et Daniel ZONCA.

Messieurs Alain GRILLON et Daniel ZONCA informent que les travaux de réaménagement de la déchetterie de Cléry-Saint-André ont débuté récemment, ainsi que les travaux de construction d'une nouvelle déchetterie à Saint-Ay.

- ***Le Syndicat Mixte du Pays Sologne Val Sud :***

Le Bureau et le Groupe de Réflexion se réuniront le 18 Juin 2013, à Ménestreau-en-Villette.

Le Comité Syndical se réunira le 4 Juillet 2013, à Sully-sur-Loire.

### **13 - Demandeurs d'emploi.**

Mademoiselle Sylvie THIERY, Conseillère Municipale Déléguée aux Relations Sociales et à la Solidarité, informe que la Commune de Cléry-Saint-André comptait au mois de Mai 2013, 119 demandeurs d'emploi, soit une diminution de 0,8 % par rapport aux chiffres d'Avril 2013. La répartition de ces demandeurs est de 54 hommes et 65 femmes ; de 90 indemnisables et 29 non-indemnisables.

#### **14 - Rapports d'analyse d'eau.**

Mademoiselle Sylvie THIERY, Conseillère Municipale Déléguée et Membre du C3M, informe le Conseil Municipal que le laboratoire missionné par le Conseil Général du Loiret a réalisé deux analyse d'eau, le 12 Février 2013, à la mairie, et le 6 mars 2013, à la station de déferrisation.

Ces prélèvements ont mis en évidence la bonne qualité de l'eau pour les paramètres conformes aux exigences de qualité définies au décret 89-3 modifié, relatif aux eaux destinées à la consommation humaine.

**15 – La prochaine réunion de Conseil Municipal** devrait avoir lieu le samedi 6 Juillet 2013, à 17 heures.

#### **16 – Questions des membres du Conseil Municipal.**

- Monsieur Daniel ZONCA rappelle que la Fête de Saint-André aura lieu le 16 Juin prochain.
- Monsieur Michel NOUAILLE évoque un souci de signalisation horizontale du côté de la rue de la Plaine d'Azenne. Ce point sera analysé par les services techniques, pour suite à donner.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 18 h. 54.